



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
8 avril 2013  
Français  
Original: anglais

## Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Cinquième session

Genève, 17-21 juin 2013

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

## Incidences du commerce sur l'emploi et la réduction de la pauvreté

### Note du Secrétariat de la CNUCED

#### *Résumé*

L'intégration dans l'économie mondiale et le commerce international est essentielle pour le développement, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Les liens sont cependant complexes entre ces aspects. Les pays qui sont parvenus à créer de la croissance par les exportations et à réduire la pauvreté ne l'ont pas fait simplement en libéralisant leur commerce mais par un processus plus complexe. Selon la plupart des données disponibles, la libéralisation du commerce des marchandises n'a pas d'incidence sur le niveau général de l'emploi, mais influe en revanche sur l'emploi et les salaires au niveau sectoriel et professionnel, contribuant de ce fait à l'accroissement des inégalités observé dans différents pays. Les services sont désormais le plus gros secteur de l'économie et de l'emploi, et contribuent de plus en plus à la valeur ajoutée des exportations de marchandises. Des services efficaces et productifs sont importants pour la croissance économique en général et indispensables à la compétitivité des secteurs agricole et manufacturier. En revanche, le lien entre le commerce des services et l'emploi est mal connu. L'échangeabilité accrue des activités de service crée des perspectives d'emploi, notamment pour les femmes. Améliorer la corrélation entre le commerce et l'emploi dans les services nécessite une stratégie globale, intégrée et cohérente au niveau national, y compris le développement des cadres réglementaires et institutionnels, des compétences et des infrastructures. La coopération internationale est nécessaire pour accroître la participation bénéfique des pays en développement au commerce des services de façon à en amplifier les effets pour le développement, l'emploi et la réduction de la pauvreté.

## Introduction

1. Le commerce joue un rôle majeur dans la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Les politiques menées visent à améliorer la compétitivité des pays et à accroître les exportations, notamment en entrant dans les chaînes de valeurs mondiales pour créer des emplois ou pour remplacer les importations et rapatrier la production de sorte que les emplois reviennent. On prête également au commerce une incidence sur la réduction des inégalités entre les pays mais aussi sur l'accroissement des inégalités au niveau national.

2. Dans le domaine agricole, la part des produits faisant l'objet d'échanges internationaux augmente par rapport à la production mondiale, et la spécialisation de la production s'accroît. Le commerce agricole est une chance pour bon nombre de pays en développement étant donné que le secteur absorbe près de la moitié de la population active, même si les conditions de travail sont souvent précaires. Les pays et les organisations se tournent à nouveau vers l'agriculture pour promouvoir la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la transformation structurelle. Dans une publication récente, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la CNUCED évaluent le lien en le commerce agricole et l'emploi.

3. Pour une large part, la recherche et le débat sur les politiques mettent l'accent sur le secteur manufacturier. Les emplois industriels sont répartis sur toute la planète depuis plusieurs décennies. Si en 1980, plus de la moitié de l'emploi industriel se trouvait dans les pays développés, les deux tiers se trouvaient dans les pays en développement en 2010.

4. Ces dernières années, il a été créé davantage d'emplois dans les services que dans tout autre secteur. L'apparition d'un «commerce des tâches» dans les chaînes de valeurs mondiales a permis aux pays en développement de créer des emplois à forte productivité, y compris pour les femmes. Le commerce des services est apparu tardivement dans le débat international et la connaissance de ses effets sur l'emploi est insuffisante. La présente note évalue le lien entre le commerce et l'emploi, principalement dans le secteur des services, et cherche à recenser des politiques qui favorisent la création d'emplois de service dans les pays en développement.

## I. Emploi, inégalité et pauvreté: un monde fragmenté

5. La création d'emplois productifs et la répartition des revenus sont des aspects essentiels pour diminuer la pauvreté et assurer un développement durable et équitable. Il devient de plus en plus important de remédier aux inégalités et aux problèmes d'emploi.

6. Les inégalités de revenus se sont réduites entre les pays, bien que lentement. Les revenus sont encore très inégaux, le produit intérieur brut (PIB) moyen par habitant s'élevant à 160 dollars dans les 10 pays les plus pauvres, contre 50 180 dollars dans les plus riches, mais l'écart se réduit. Entre 1990 et 2007, la part des deux quintiles supérieurs dans le revenu mondial a reculé de 95,3 % à 90,6 %, tandis que celle des trois autres quintiles augmentait de 4,7 % à 9,4 %<sup>1</sup>. Ce sont principalement les pays à revenu intermédiaire, où les salaires ont sensiblement augmenté, qui ont tiré leur épingle du jeu.

---

<sup>1</sup> Solt F. (2009), «Standardizing the world income inequality database», *Social Science Quarterly*, 90(2):231–242.

7. Les inégalités de revenus ont toutefois augmenté au niveau national au cours des dernières décennies. Dans la plupart des pays développés, les inégalités ont considérablement augmenté depuis les années 1980. À titre d'exemple, la part du revenu total allant aux 10 % de revenus les plus élevés est passée de 35 % en 1980 à environ 50 % en 2007 aux États-Unis d'Amérique<sup>2</sup>. Les inégalités augmentent dans la plupart des pays d'Asie et d'Europe de l'Est (en Inde, en Chine et en Fédération de Russie, notamment). En Amérique latine et dans les Caraïbes et en Afrique, la situation est partagée, certains pays enregistrant une hausse (Afrique du Sud, notamment), et d'autres une diminution (Argentine, Brésil, notamment) des inégalités (Solt, 2009). La hausse des inégalités sur le plan national est une tendance généralisée.

8. La prime croissante à la qualification est un aspect important de cette tendance. La rémunération des personnes très qualifiées a augmenté davantage que celle des personnes peu qualifiées dans beaucoup de pays. La principale explication réside dans une évolution technologique favorable à la main-d'œuvre qualifiée. Les technologies de l'information complètent les salariés très diplômés qui travaillent à des tâches abstraites, remplacent les salariés moyennement diplômés qui effectuent des tâches courantes, et ont moins d'incidences sur les travailleurs peu qualifiés qui effectuent des tâches manuelles.

9. L'augmentation récente des inégalités s'explique aussi par la hausse du chômage. Si la rémunération des personnes qui conservent leur emploi demeure assez stable, le nombre de chômeurs a augmenté depuis la crise récente. Le chômage a augmenté de 5,5 % en 2007 à 6 % en 2011 à l'échelle mondiale, et de 5,8 % à 8,5 % dans les pays développés<sup>3</sup>.

10. De même que la part des bas salaires se réduit dans la masse salariale nationale totale, la part du travail dans le revenu national a diminué. Entre 1999 et 2011, la productivité moyenne du travail a augmenté plus de deux fois plus que les salaires moyens dans les pays développés. Même en Chine, où les salaires ont triplé pendant la dernière décennie, la croissance du PIB a été supérieure à celle de la masse salariale totale (OIT, 2012a). La diminution de la part du travail dans le revenu national est un phénomène mondial. Cette tendance a continué même après le redressement de la production et des échanges qui a suivi la crise. Alors que le chômage augmente toujours, elle alimente la crainte d'une croissance sans emploi et un mécontentement croissant lié aux inégalités sociales.

11. Les écarts de salaires et de qualification semblent généralement plus marqués dans les services, qui concernent des activités très diverses, que dans l'agriculture ou l'industrie. Dans les pays en développement, le commerce de détail emploie peu de personnes à des postes d'encadrement, de gestion ou d'exécution. C'est ainsi qu'en Indonésie, 80 % des employés de ce secteur sont informels. La situation est analogue dans la construction, l'hôtellerie-restauration et les transports routiers, notamment pour ce qui est du niveau d'éducation plus bas que la moyenne. Les services aux entreprises offrent des salaires supérieurs à la moyenne et la proportion d'employés diplômés de l'enseignement supérieur est élevée.

---

<sup>2</sup> Atkinson A., Piketty T. et Saez E. (2011), «Top incomes in the long run of history», *Journal of Economic Literature*, 49(1):3-71.

<sup>3</sup> OIT (2012a), *Global Wage Report 2012/13: Wages and Equitable Growth*, Genève.

## **II. Incidences du commerce sur l'emploi et la pauvreté: des liens complexes**

### **A. Articulation des liens entre commerce, emploi et pauvreté**

#### **1. Commerce, croissance et productivité**

12. Il existe un certain nombre de corrélations entre le commerce et l'emploi. S'agissant des liens entre commerce et croissance, si l'ouverture commerciale a une incidence positive sur la croissance, cela peut stimuler l'emploi étant donné que davantage de biens et de services sont produits. Plusieurs études ont constaté une corrélation positive entre le commerce et la croissance. D'autres études ne constatent aucune corrélation entre ouverture commerciale et croissance. Les pays peuvent être captifs d'un schéma de production figé qui – quand bien même les dotations en ressources du pays seraient bien utilisées – peut ne pas produire de gains de productivité dynamiques qui tirent la croissance.

13. Le débat récent semble attribuer au commerce un effet positif sur la croissance et met l'accent sur la croissance équitable et durable, soulignant en particulier l'effet du commerce sur l'emploi, y compris la possibilité d'une croissance sans emploi. Ainsi, nombre de pays africains ont connu une croissance rapide grâce au boum des produits de base, mais ont créé peu d'emplois.

14. Le couplage du commerce avec la croissance et l'emploi est étroitement lié à la croissance de la productivité. La croissance de la productivité est particulièrement importante pour les pays en développement en ce qu'elle permet des salaires plus élevés et de meilleures conditions de vie. Le commerce accroît la productivité, ce qui renforce la compétitivité du pays et permet d'augmenter la production, les exportations et l'emploi. Toutefois, la croissance de la productivité du travail implique aussi qu'il faut moins de travail pour produire la même quantité. L'effet de compétitivité favorable à l'emploi doit donc être mis en balance avec l'effet d'économie de main-d'œuvre.

15. Le commerce a un effet positif sur la productivité lorsque de nouvelles technologies sont importées et que des effets cumulatifs liés à l'investissement étranger direct se produisent. En outre, la participation d'entreprises au commerce augmente la productivité moyenne du pays, du fait que les entreprises les plus productives croissent et que les moins productives décroissent, en raison des débouchés plus importants à l'exportation et de la concurrence des importations. Il s'ensuit que même au niveau sectoriel, certaines entreprises croissent tandis que d'autres décroissent.

#### **2. Localisation de la production et prime à la qualification**

16. Les modèles commerciaux traditionnels n'abordent pas directement l'effet du commerce sur le niveau général de l'emploi dans une économie mais éclairent le problème de la demande relative de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. Dans les pays en développement où la main-d'œuvre non qualifiée est abondante, la demande de personnes non qualifiées s'accroît avec l'essor du commerce, car les exportations de biens qui utilisent ce facteur plus intensément augmentent, tandis que les importations de produits à plus forte intensité de main-d'œuvre qualifiée augmentent également. Les pays en développement se spécialisent dans des secteurs de production à forte intensité de main-d'œuvre (non qualifiée) comme l'industrie légère et créent de ce fait des emplois non qualifiés. C'est ainsi que la demande relative des pays développés augmente pour le personnel qualifié et celle des pays en développement pour le personnel non qualifié. De fait, il a été établi que le commerce avait contribué à l'augmentation de la prime à la qualification dans les pays développés.

17. La prime à la qualification a augmenté cependant dans nombre de pays en développement avec quelques exceptions. En gagnant du terrain dans les pays du Sud, la production à plus faible intensité de compétences des pays du Nord a peut-être été incitée à migrer dans ces pays, où elle est devenue une production à forte intensité de compétences. C'est peut-être ce qui explique l'accroissement de la prime à la qualification dans les pays en développement.

18. La diminution des coûts de production unitaires a suscité l'apparition de grandes entreprises et d'une spécialisation industrielle. La diminution des coûts commerciaux peut avoir des effets opposés. La dépendance à l'égard d'intrants de qualité d'un coût compétitif, y compris la main-d'œuvre, peut se traduire par un phénomène d'agglomération comme c'est le cas pour «l'usine Asie» et le commerce régionalisé de produits intermédiaires. La production peut aussi se décentraliser, avec possibilité d'englober des pays qui ne font pas actuellement partie des chaînes de valeur mondiales.

### 3. Fragmentation de la production, commerce des tâches et délocalisation

19. La libéralisation du commerce et le progrès technologique, surtout dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), ont contribué à une fragmentation du processus de production, y compris par externalisation et délocalisation. Les stratégies de réduction des coûts sont à l'origine d'une production dont les intrants intermédiaires proviennent de plusieurs pays. Le commerce de produits et de services intermédiaires s'est accru sensiblement et les chaînes de valeur mondiales sont devenues dominantes dans certains secteurs.

20. Les écarts de salaire entre les pays développés et les pays en développement ont favorisé la délocalisation de certains processus de production (textile et électronique par exemple) des premiers vers les seconds, où l'emploi a progressé corrélativement dans certains secteurs. Mais la mobilité accrue de la production fait aussi craindre une «course vers l'abîme» en matière de salaires et de conditions de travail. Si certains voient dans les chaînes de valeur mondiales une chance pour le développement, dès lors que les pays n'ont pas à développer les moyens de produire un produit final complexe mais ont besoin seulement d'être compétitifs à l'international dans la production de certains composants, d'autres soulignent que les pays risquent de s'enfermer dans des processus à faible valeur ajoutée et d'avoir des difficultés à créer des emplois dans des secteurs plus dynamiques. Pour les nouveaux venus, la barrière à l'entrée est très haute en raison du degré important de spécialisation. Il n'en reste pas moins que cette évolution a été bénéfique à de nombreux pays, principalement en Asie de l'Est et du Sud-Est, et que beaucoup ont aussi progressé sur l'échelle de la valeur ajoutée.

21. On sait que les entreprises accèdent aux technologies perfectionnées non seulement par le biais des importations mais aussi, et de plus en plus, par celui de l'externalisation et de la délocalisation. La délocalisation – fait pour une entreprise d'acheter des intrants matériels ou des services en dehors de son pays d'origine – et ses effets sur l'emploi ont été l'objet de travaux de recherche récents. Deux effets prédominent dans les pays développés: a) l'effet négatif direct du transfert d'emplois à l'étranger («effet de transfert») et b) un effet positif potentiel découlant de ventes plus importantes liées à la productivité accrue d'une entreprise («effet d'échelle»). Des effets indirects se produisent: c) si une entreprise offre ses biens et services à des prix plus bas que les autres entreprises (car elle est alors susceptible de développer leurs activités) et d) si les prix diminuent pour le consommateur (qui peut alors dépenser ses revenus dans d'autres biens et services, ce qui favorise l'emploi dans d'autres secteurs).

22. De plus en plus, certaines tâches sont externalisées et délocalisées. Certains pays en développement sont devenus des fournisseurs compétitifs de services échangeables (notamment l'Inde dans les services de technologies de l'information – TI).

## B. Commerce et emploi: éléments d'appréciation empiriques

23. Le lien entre le commerce et l'emploi est complexe. La libéralisation et l'expansion du commerce s'accompagnent souvent de réformes plus générales et d'autres changements macroéconomiques, ce qui rend l'effet du commerce sur l'emploi difficile à établir empiriquement. Toutefois, bon nombre d'études, axées pour la plupart sur les biens industriels, ont évalué ce lien. Celles qui ont analysé le commerce des services sont plus rares.

24. Les études empiriques indiquent que le degré d'ouverture commerciale n'est un déterminant important ni de l'emploi global, ni du chômage global. Il n'a pas été observé de corrélation entre la libéralisation du commerce et l'emploi industriel au cours de la période allant de 1980 à 2006, d'après un ensemble de données recouvrant bon nombre de pays en développement<sup>4</sup>, ni entre l'évolution du taux d'emploi et celle de l'ouverture commerciale entre 1995 et 2005<sup>5</sup>. En général, l'incidence des importations sur l'emploi est plus positive à long terme qu'à court terme. Hoekman et Winters<sup>6</sup> estiment que «les effets directs des réformes commerciales sur l'emploi global sont ténus». Une raison importante à cela est que les personnes qui perdent leur emploi dans des activités concurrencées par les importations ne sont pas absorbées facilement par les secteurs qui exportent.

25. Il ressort des données disponibles que l'effet de la libéralisation commerciale sur le marché du travail agit davantage par les salaires que par l'emploi. Les caractéristiques du marché du travail déterminent l'importance relative des deux facteurs. Un ajustement plus important s'effectue par les salaires si le marché du travail est souple. L'ajustement par les salaires semble également s'accroître dans les pays en développement. La libéralisation du commerce a réduit les avantages de salaire dans les secteurs industriels où les réductions tarifaires ont été les plus importantes.

26. Un pays ne doit pas nécessairement libéraliser d'emblée les échanges sur son propre marché pour intégrer l'économie mondiale. L'intégration économique des pays en développement, associée notamment à des stratégies de croissance tirée par l'exportation, semble avoir libéré un potentiel important de création d'emplois. Une intégration efficace est une constante dans toutes les expériences de développement réussies des dernières décennies. Les données disponibles montrent que certains pays sont très bien parvenus à créer un nombre important d'emplois productifs en développant les secteurs d'exportation. Pour un pays, ouvrir son propre marché n'est pas suffisant et peut même être contreproductif comme d'aucuns le soutiennent. Les premiers pays industrialisés ont souvent eu des barrières commerciales élevées au début de leur développement. De fait, une bonne partie des créations d'emplois de l'Asie du Sud-Est, par exemple, peut être attribuée au commerce, non pas à la libéralisation commerciale des marchés. Certaines mesures en complément de l'intégration sur les marchés mondiaux, notamment l'éducation et la promotion des exportations, ont été importantes.

27. Ce n'est pas contradictoire avec le fait que les pays riches ont un marché plus ouvert. Passé un certain niveau de développement, il est indispensable d'avoir accès à des intrants de qualité et à un équipement technologiquement évolué pour maintenir la compétitivité et l'innovation. La libéralisation du commerce a un effet positif sur la

<sup>4</sup> McMillan M. et Verduzco I. (2011), «New evidence on trade and employment: An overview», in: Jansen M., Peters R. et Salazar-Xirinachs J. M. (éd.), *Trade and Employment, From Myths to Facts*, OIT, Genève, 23-60.

<sup>5</sup> OCDE (2007), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007*, Paris.

<sup>6</sup> Hoekman B. et Winters A. (2005), «Trade and employment: Stylized facts and research findings», Policy Research Working Paper 3676, Banque mondiale.

diversification des exportations dans les pays à revenu intermédiaire mais cet effet disparaît pratiquement dans les pays à faible revenu.

28. Les études menées sur les effets des délocalisations sur l'emploi et les salaires des pays d'origine, principalement dans le secteur manufacturier des pays développés, révèlent des effets relativement faibles. Un effet négatif des délocalisations est souvent compensé par un effet d'échelle positif. Les employés peu qualifiés sont plus souvent perdants et les employés très qualifiés plus souvent gagnants. Les pays dans lesquels on externalise ont aussi éventuellement leur importance. Les délocalisations vers des pays à revenu élevé sont corrélées positivement avec l'emploi manufacturier aux États-Unis, et les délocalisations vers des pays à bas revenu, avec un recul de l'emploi. La pression résultant des délocalisations s'exerce principalement par les salaires. Les personnes peu qualifiées dont l'emploi est supprimé, par exemple, prennent des emplois moins bien rémunérés dans le secteur des services. La délocalisation semble donc contribuer à l'accroissement de la prime à la qualification dans les pays développés.

29. De leur côté, les pays en développement ont cherché à attirer la production manufacturière délocalisée, ce processus étant perçu comme favorable pour l'emploi et le développement. Si les effets sur l'emploi sont positifs, la création de liens avec l'industrie nationale est parfois faible, et la productivité élevée peut se traduire par une création d'emplois inférieure à la croissance de la production. Les délocalisations ont également créé des emplois de service dans ces pays.

### **Commerce et inégalités et pauvreté**

30. Les données disponibles confirment que le commerce fait partie des facteurs qui contribuent à l'accroissement de la rémunération relative du travail qualifié. Dans les pays développés, les emplois faiblement qualifiés ont été délocalisés ou remplacés par des importations en provenance de pays à plus bas salaire, ce qui a accentué la pression sur la rémunération du travail peu qualifié. La libéralisation du commerce a aussi entraîné une augmentation de la prime à la qualification en Amérique latine; ce lien n'a pas, en revanche, été confirmé pour l'Asie pendant les périodes d'expansion du commerce. Il ressort ainsi de la plupart des données disponibles, avec quelques différences régionales, que le commerce a contribué à un accroissement des inégalités de rémunération entre la main-d'œuvre qualifiée et la main-d'œuvre non qualifiée dans beaucoup de pays.

31. L'accroissement des inégalités ne signifie pas que la situation des groupes les moins favorisés de la population ait empiré en termes absolus. Le lien entre commerce, pauvreté et croissance est controversé. Les pays en développement qui ont adopté des stratégies de croissance tirée par l'exportation, notamment les «tigres asiatiques», sont cités comme des exemples de l'incidence positive du commerce sur le développement et la réduction de la pauvreté. Certaines études montrent cependant une absence de corrélation positive significative entre l'ouverture commerciale et la croissance, arguant notamment du fait que l'ouverture commerciale et l'orientation exportatrice sont des problèmes distincts et que la plupart des pays protègent et développent leur propre industrie avant d'ouvrir leur marché. L'incapacité de certains pays, notamment parmi les moins avancés (PMA), à se diversifier et à engager une transformation structurelle, se traduit par une croissance lente et une pauvreté persistante. D'après un large ensemble de travaux empiriques, étudié par Winters *et al.*<sup>7</sup>, il apparaît que la libéralisation du commerce réduit la pauvreté à moyen et à long terme. Dans une autre étude, Santos-Paulino<sup>8</sup> constate que «la libéralisation du

<sup>7</sup> Winters L. A., McCulloch N. et McKay A. (2004), «Trade liberalization and poverty: The evidence so far», *Journal of Economic Literature*, 42:72-115.

<sup>8</sup> Santos-Paulino A. U. (2012), «Trade, income distribution and poverty in developing countries: A survey», UNCTAD Discussion Papers No. 207.

commerce améliore le bien-être global, mais [que] les gains sont faibles et inégalement répartis». Les avantages résultant du commerce ne sont pas répartis également et les perdants, le plus souvent, ne sont pas dédommés.

32. Pour l'essentiel, la connaissance des liens entre commerce et emploi provient du secteur manufacturier. On en sait beaucoup moins sur les liens entre le commerce des services et l'emploi en dépit de leur importance croissante.

### III. Services, commerce, et emploi: un secteur en expansion

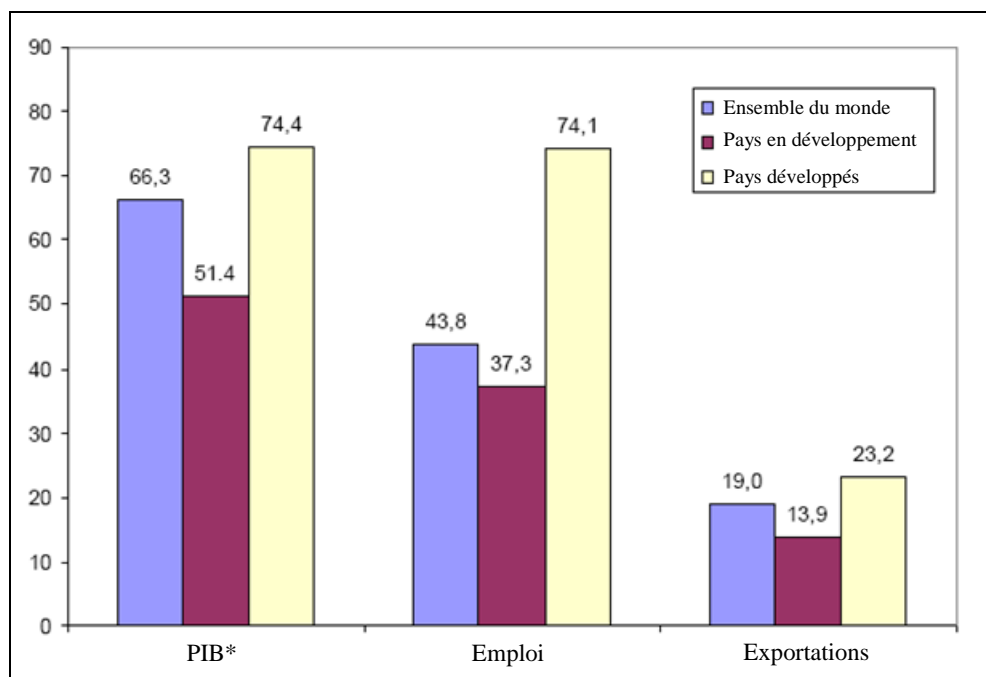
33. Le secteur des services constitue désormais l'activité économique et la source d'emplois principales de l'économie mondiale. Il représente les deux tiers de la production mondiale et 44 % de l'emploi mondial (fig. 1). La part des services est sensiblement plus importante dans les pays développés que dans les pays en développement, le secteur y représentant 74 % du PIB et de l'emploi. Dans les pays en développement, les services représentent moins de la moitié du PIB à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes (62 %). La contribution du secteur des services au PIB a augmenté dans les pays développés au cours des vingt dernières années. Dans nombre de pays en développement, la tendance initiale à la hausse de la part du secteur dans le PIB s'est interrompue au cours des années 1990-2000.

34. Les services représentent une part élevée de la croissance de la productivité du travail. Le développement des services, en particulier des services d'infrastructure et de TI, contribue pour une part significative à la croissance de la productivité de l'économie en général du fait que les services apportent des intrants indispensables à d'autres produits et services.

Figure 1

#### Part du secteur des services dans le PIB, l'emploi et les exportations totales, 2011

(En pourcentage)



Source: Base de données UNCTADStat; OIT (2012b), *Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi*, Genève.

\* Les données relatives au PIB sont celles de 2010.



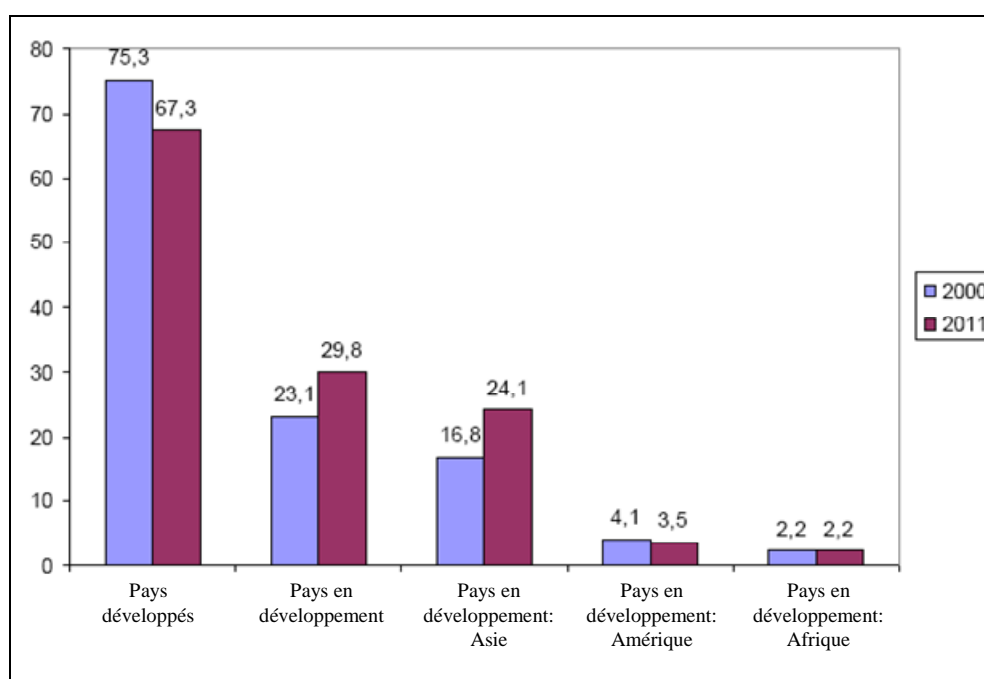
35. Le commerce mondial des services s'est établi à 4 200 milliards de dollars en 2011 ce qui a représenté 19 % des exportations mondiales de biens et de services. Cette proportion atteint 14 % dans le cas des pays en développement. Les exportations de services enregistrent cependant une croissance solide. Entre 2000 et 2011, les exportations mondiales de services ont crû de 11 % par an, plus rapidement que les exportations de marchandises.

36. Les exportations de services sont devenues une source importante de recettes extérieures pour certains pays en développement. Les pays en développement ont enregistré une croissance annuelle de leurs exportations de 13,9 %, soit davantage que les pays développés (9,8 %), la croissance enregistrée en Asie étant particulièrement forte (15 %). En conséquence, la part des pays en développement dans les exportations mondiales de services est passée de 23 % en 2000 à 30 % en 2011 (fig. 2). Ces pays ont mieux réussi cependant à développer leurs exportations de marchandises; ils représentent la moitié des exportations mondiales.

Figure 2

**Part des exportations mondiales de services, 2000 et 2011**

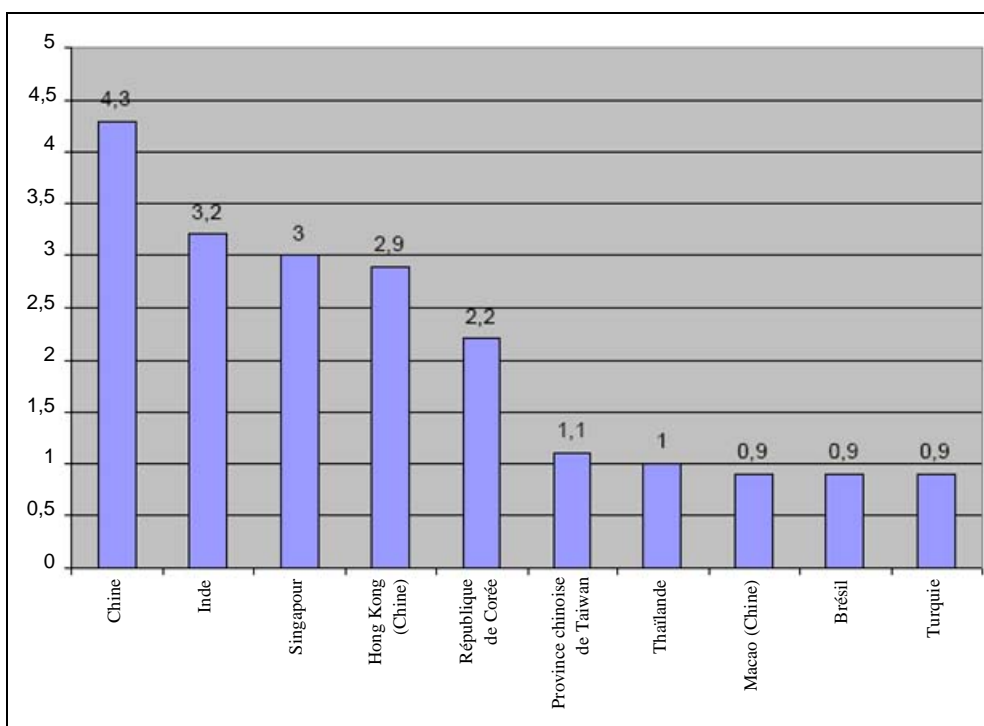
(En pourcentage)



Source: Base de données UNCTADStat.

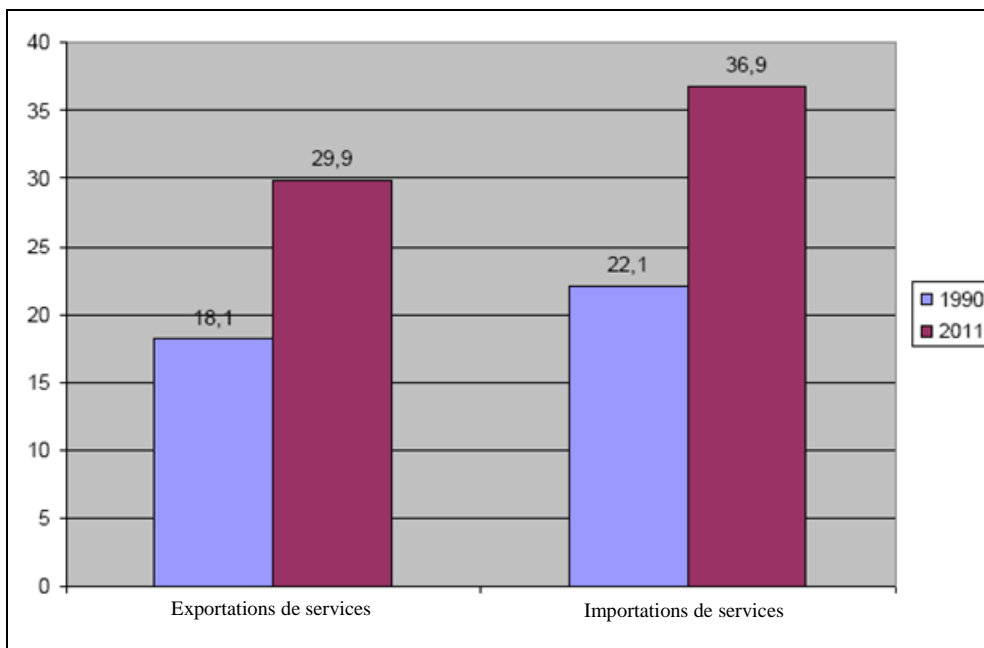
37. Peu de pays en développement sont parvenus à devenir des fournisseurs mondiaux de services; la Chine est le premier exportateur de services, suivie de l'Inde, de Singapour et de Hong Kong (Chine) (fig. 3). Les premiers exportateurs de services parmi les pays en développement ont représenté 70 % des exportations totales de services des pays en développement en 2011. Le degré de concentration a augmenté au fil du temps dans la mesure où la part de ces pays n'était que de 58 % en 2000.

Figure 3  
**Part des principaux pays en développement exportateurs de services dans les exportations mondiales, 2011**  
 (En pourcentage)



Source: Base de données UNCTADStat.

Figure 4  
**Part des pays en développement dans le commerce mondial de services, 1990 et 2011**  
 (En pourcentage)



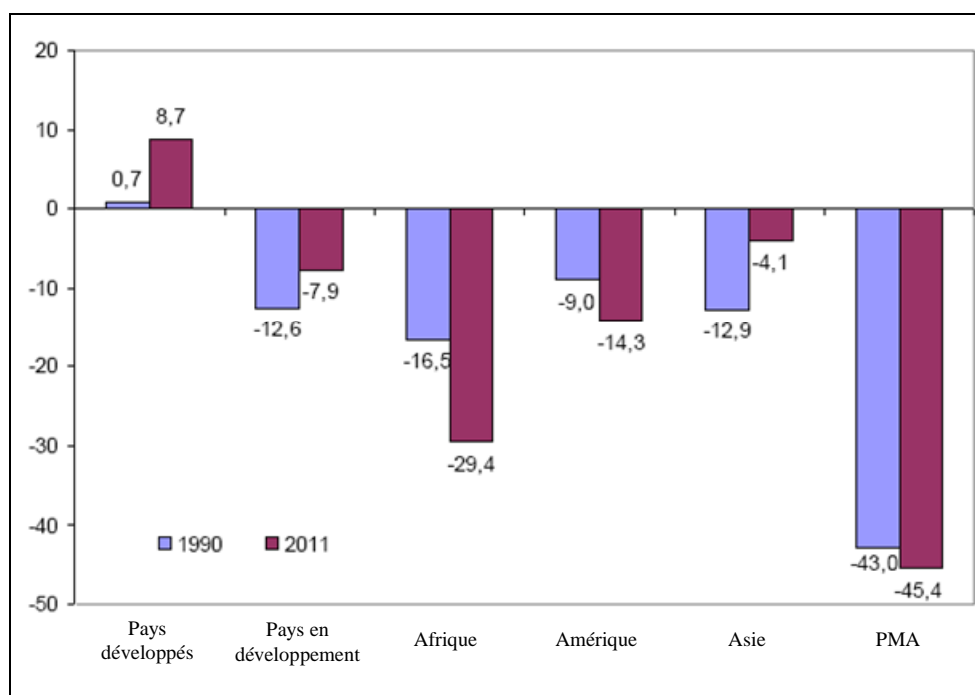
Source: Base de données UNCTADStat.

38. La part des pays en développement dans les importations mondiales de services a augmenté de 37 % (fig. 4). L'accroissement rapide des importations de services a aggravé le déficit commercial des services de nombreux pays, surtout dans les PMA et en Afrique (fig. 5). L'Asie fait figure de grande exception avec une amélioration significative de la balance commerciale des services au cours des vingt dernières années. Si les pays développés ont enregistré un excédent croissant, l'aggravation du déficit commercial de bon nombre de pays en développement pour les services comprime les excédents obtenus dans le commerce des marchandises. Les pays en développement enregistrent globalement un déficit de 218 milliards de dollars pour le commerce des services.

Figure 5

**Balance du commerce des services en proportion du volume de ce commerce, 1990 et 2011**

(En pourcentage)



Source: Base de données UNCTADStat.

### A. Fragmentation de la production et des services

39. La production industrielle est devenue plus fragmentée au cours des dix dernières années en raison des conditions commerciales plus libérales et de l'abaissement des coûts des transports et des communications. Les chaînes de valeur mondiales dominent dans plusieurs secteurs et font intervenir un nombre croissant de pays en développement.

40. Le commerce des produits intermédiaires a augmenté dans toutes les régions depuis 2002. Évalué à plus de 7 000 milliards de dollars en 2011, il représente environ 40 % du commerce mondial. La moitié des exportations de produits intermédiaires des pays d'Asie de l'Est (2 000 milliards de dollars) sont intrarégionales. Les autres pays en développement représentent une part bien plus réduite, même si elle augmente, des exportations mondiales de produits intermédiaires.

41. La part des services dans le commerce intermédiaire de biens et de services est passée de 24 % en 1995 à 28 % en 2009, tandis que la part du commerce de produits industriels dans les chaînes d'approvisionnement se réduisait de 61 % à 52 %<sup>9</sup>.

42. La fragmentation de la production et le progrès technologique ont aussi entraîné une «servicification» de la production manufacturière qui a contribué à l'augmentation du commerce des services. Produire en différents endroits nécessite des intrants plus importants pour les transports et la logistique. Les services de TI et les services aux entreprises sont de plus en plus externalisés et l'importance relative dans le processus de production de services comme la recherche et le marketing s'est accrue.

43. En tenant compte du contenu direct et indirect en valeur ajoutée des exportations brutes, la part des services dans les exportations totales de biens et de services passe à 46 % (tableau 1). Une bonne part du commerce des services est invisible car elle est comptabilisée dans le commerce de marchandises. À titre d'exemple, pour produire une automobile, des services de TI et de transport sont utilisés et vendus indirectement quand le produit est exporté. La teneur en services des exportations brutes est de 50 % dans les pays développés, soit sensiblement plus que dans les pays en développement. Les exportations manufacturières comptent 34 % de services dans les pays développés et 26 % dans les pays en développement. Ces proportions sont moins élevées dans le cas de l'agriculture.

Tableau 1

**Valeur ajoutée en services des exportations brutes**

(En pourcentage)

	<i>Ensemble des pays</i>	<i>Pays développés</i>	<i>Pays en développement</i>
<b>Total (dont les services)</b>	<b>46</b>	<b>50</b>	<b>38</b>
Agriculture	23	28	15
Secteur manufacturier	31	34	26

*Source:* CNUCED, d'après la base de données de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA).

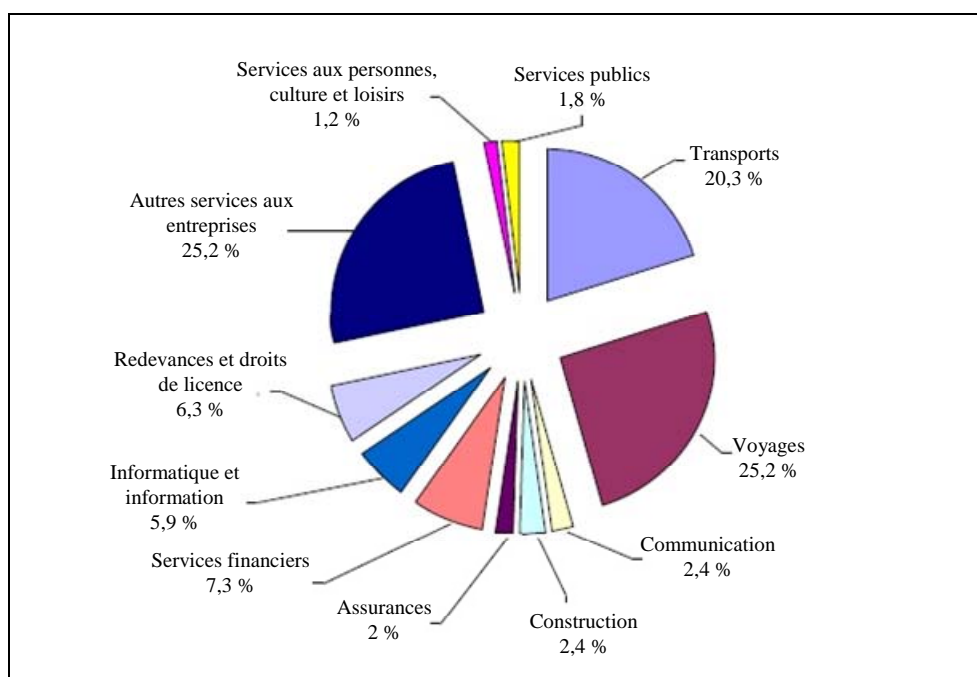
44. La part importante de la teneur en services dans les exportations de biens et de services montre l'importance de secteurs de services efficaces, tant au plan intérieur qu'à l'étranger. La valeur ajoutée en services étrangers inscrite dans les exportations brutes atteint environ 11 %. Dans le cas des pays développés, 39 % de la valeur ajoutée en services est produite dans le pays et cette part est de 27 % pour les pays en développement.

<sup>9</sup> Baldwin R. et Lopez-Gonzalez J. (2012), «Supply-chain trade: A portrait of global patterns», décembre, disponible à l'adresse [http://www.econ.hit-u.ac.jp/~cces/COE2012\\_HP/paper/richard\\_baldwin.pdf](http://www.econ.hit-u.ac.jp/~cces/COE2012_HP/paper/richard_baldwin.pdf).

## B. Commerce des services au niveau sectoriel

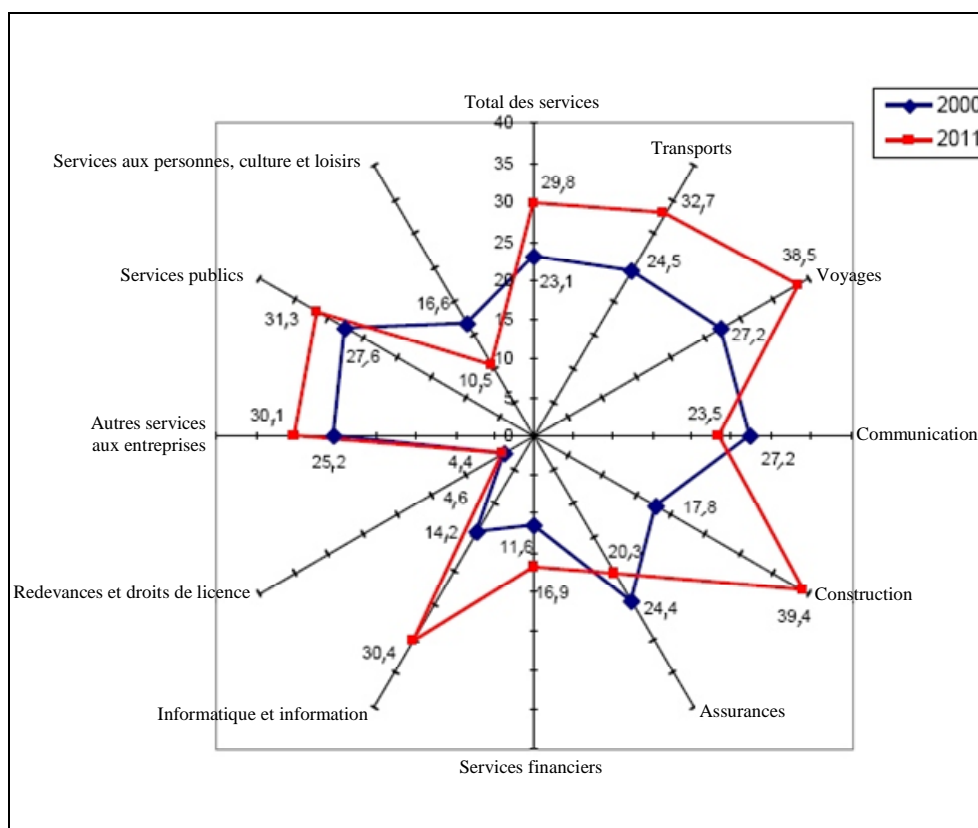
45. Les voyages, les transports et les autres services aux entreprises sont les trois principales catégories de services (fig. 6). Ces secteurs constituent plus de 70 % des exportations mondiales de services. Les autres services aux entreprises incluent des activités diverses, notamment les services juridiques, la publicité, les services de conseil, les services comptables et la recherche-développement. Ce sont ces services qui enregistrent actuellement la plus forte expansion, avec les services informatiques et les services d'information. Les pays en développement enregistrent une part de marché particulièrement élevée et de plus en plus importante dans les services de construction et de voyage (40 %), ainsi que dans les services informatiques et les services d'information (30 %), tirés par l'Inde dans une large mesure (fig. 7).

Figure 6  
Exportations mondiales de services par catégorie, 2011



Source: Base de données UNCTADStat.

Figure 7  
**Part des pays en développement dans les exportations mondiales de services, 2000 et 2011**  
 (En pourcentage)



Source: Base de données UNCTADStat.

### C. Les services deviennent la principale source d'emploi

46. Le secteur des services devient la principale source d'emploi (tableau 2). Dans la décennie écoulée, la part des services dans l'emploi total est passée à 44 %. Dans les pays en développement, ce secteur représente aujourd'hui les trois quarts de l'emploi. La croissance rapide des exportations de services a contribué à créer des emplois. Dans les pays en développement, la part du secteur des services, 37 %, est modeste mais elle a augmenté aux dépens de l'agriculture. La progression du secteur industriel reflète des exportations industrielles en pleine expansion, y compris dans les CVM et l'investissement local. Dans toutes les régions sauf l'Afrique du Nord, la part des emplois de services a augmenté depuis dix ans. Ce secteur est particulièrement important en Amérique latine et aux Caraïbes. En Asie et dans l'Afrique subsaharienne, l'agriculture conserve une part considérable des emplois.

Tableau 2  
**Répartition de l'emploi par secteurs**  
 (En pourcentage)

	2000			2011		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
Monde	40,5	20,4	39,1	34,1	22,1	43,8
Économies développées	5,5	27,3	67,3	3,8	22,1	74,1
Économies en transition	25,8	24,7	49,6	20,0	26,3	53,8
Économies en développement	49,3	18,6	32,2	40,9	21,8	37,3
Asie de l'Est	47,6	23,4	29,0	35,4	28,2	36,4
Asie du Sud-Est et Pacifique	49,7	16,4	33,9	43,1	18,4	38,5
Asie du Sud	59,5	15,6	24,9	51,0	21,0	28,1
Amérique latine et Caraïbes	20,5	21,6	57,9	16,0	22,0	62,0
Moyen-Orient	22,4	24,3	53,3	16,7	25,6	57,6
Afrique du Nord	30,5	19,4	50,1	28,5	21,9	49,7
Afrique subsaharienne	66,3	7,9	25,9	62,0	8,5	29,5

Source: OIT (2012b).

47. Les services sont devenus le principal employeur aussi pour les femmes. Ils ont absorbé 48 % de la main-d'œuvre féminine en 2011, contre 41 % en 2000. En 2000, l'agriculture était le principal employeur des femmes mais sa part est tombée à 35 % en 2011. Le secteur industriel emploie 17 % de femmes en 2011 mais les statistiques font apparaître des variations sensibles d'une région à l'autre. Le secteur des services était le principal employeur de femmes dans les pays développés (63,6 %), en Amérique latine et aux Caraïbes (78,2 %), au Moyen-Orient (59,4 %) et en Afrique du Nord (52,5 %). L'agriculture demeurait le principal employeur en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (62,6 % et 68,6 % respectivement) en 2011<sup>10</sup>. Dans bien des pays en développement, ce sont les services traditionnels, non échangeables, à faible productivité et à potentiel réduit d'accumulation de capital, tels que le petit commerce, la restauration et les services à la personne, qui sont à l'origine de l'augmentation de l'emploi féminin.

48. Plusieurs facteurs contribuent à étoffer la part des services dans l'emploi: évolution technique qui accroît les besoins de main-d'œuvre dans les services; délocalisation de certaines activités manufacturières vers des entreprises de services spécialisées; rôle croissant des services en tant que fournisseur de facteurs de production intermédiaires; accroissement disproportionné de la demande de services chez les consommateurs en raison de la hausse du revenu par habitant; évolution démographique; prestation de certains services en tant que biens publics; faible croissance de la productivité dans les services. Parmi tous ces facteurs, les principaux moteurs de changement sont l'évolution réelle de la demande finale en faveur des services, la croissance des revenus et les changements de productivité. Étant donné le faible degré de mécanisation de nombreux services, ceux-ci deviennent plus coûteux par rapport à l'agriculture et à l'industrie, ce qui fait monter leur part dans le PIB. Les services continuent donc à enregistrer une forte demande de main-d'œuvre, tandis que l'emploi régresse dans l'agriculture et l'industrie.

<sup>10</sup> OIT (2013), *Tendances mondiales de l'emploi 2013: surmonter la nouvelle crise de l'emploi*, Genève.

49. L'économie non structurée est un phénomène courant dans la plupart des pays, et encore plus dans les pays en développement. L'incidence de l'emploi informel est plus grande dans des secteurs comme le bâtiment. Dans certains pays, il représente plus de 90 % de l'emploi total d'un même secteur. La participation des femmes y est anormalement élevée. L'économie informelle ne représente pas seulement le segment inférieur d'un marché du travail mixte. Des éléments assez nombreux montrent que cette économie s'explique, du moins en partie, par l'activité de petites entreprises dynamiques et par des choix stratégiques.

#### **D. Les services dans le commerce international**

50. Les services font partie intégrante du système commercial multilatéral depuis la création de l'OMC en 1995 à l'issue du Cycle de négociations de l'Uruguay. La libéralisation réalisée au titre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) a une portée limitée car beaucoup de pays ont choisi un niveau de protection consolidé plus élevé que le niveau effectif.

51. Les négociations de Doha sur les services visaient à libéraliser le commerce et à faire participer davantage les pays en développement au commerce des services. Étant donné les asymétries constatées dans les capacités d'exportations compétitives, les négociations ont été gênées par l'absence de progrès concernant l'agriculture et l'accès au marché des produits non agricoles et par les tentatives de modifier l'approche des négociations. Les pays en développement étaient préoccupés par l'absence de valeur ajoutée dans des domaines qui les intéressaient, c'est-à-dire le commerce transfrontière (mode 1) et les mouvements temporaires de prestataires individuels de services (mode 4). La libéralisation du mode 4 était souvent limitée au personnel d'encadrement très qualifié alors que ces pays cherchaient des débouchés pour leurs travailleurs moins qualifiés. Les pays en développement pourraient tirer du mode 1, où l'expansion des TIC permet d'accroître les échanges, des avantages appréciables étant donné que l'investissement étranger direct (IED) s'accompagne souvent d'une délocalisation, de la formation de capital humain et de l'acquisition de connaissances. Les politiques subordonnant la prestation de services transfrontières à une présence commerciale ou interdisant purement et simplement la délocalisation ont constitué des obstacles.

52. Les restrictions actuelles révèlent le caractère sensible des services. Des craintes ont été exprimées concernant les conséquences éventuelles d'une libéralisation du commerce des services, pour ce qui est notamment de: a) l'accès aux services essentiels, en particulier pour les couches de population les plus défavorisées; b) l'influence que la libéralisation peut avoir sur la réalisation d'objectifs sociaux, par exemple dans des domaines comme l'éducation, la santé et la culture; c) la compétitivité des industries locales, y compris ses effets sur l'emploi; d) les cadres réglementaires; e) les ajustements à court terme. Ces coûts éventuels peuvent être dus à la pénétration des importations, qui est source de chômage et d'une sous-utilisation des facteurs de production dans les secteurs en régression.

53. Des inquiétudes ont été suscitées aussi par le fait que certains services ont par nature un caractère de monopole et qu'ils peuvent par conséquent donner lieu à l'exploitation d'une position dominante sur le marché en l'absence de réglementation appropriée. D'autres, comme les services audiovisuels, ont une valeur sociale ou culturelle. D'autres encore, comme le commerce de détails, peuvent avoir des répercussions sociales plus fortes à cause de la présence d'un grand nombre de petites entreprises prestataires. Le transport aérien et les finances sont souvent considérés comme revêtant une importance stratégique et leur passage dans des mains étrangères est jugé contraire à l'intérêt national.



54. Quoi qu'il en soit, des services compétitifs sont un important facteur de croissance. L'information dont on dispose donne à penser que la libéralisation des services stratégiques peut être source de progrès pour l'économie, notamment de productivité dans l'industrie manufacturière.

55. Comme les négociations multilatérales se trouvent dans une impasse, c'est au niveau régional que sont prises des initiatives de libéralisation du commerce. Alors que 5 accords commerciaux régionaux (ACR) seulement sur les services avaient été notifiés à l'OMC avant 2000, 103 autres accords ont été notifiés depuis lors. Les deux tiers des ACR en vigueur ne concernent pas les services, mais ceux-ci sont présents dans la plupart des ACR Nord-Sud, et les télécommunications et la finance y occupent une place de choix.

56. Les engagements au titre des ACR dans les modes 1 et 3 vont généralement au-delà des engagements pris au titre de l'AGCS. Les engagements AGCS+ inscrits dans les ACR sont plus étendus pour les pays en développement que pour les pays développés. La progression des engagements dans le cadre des ACR diffère selon les secteurs. Certains secteurs de services déjà largement ouverts par l'AGCS (informatique et télécommunications) sont libéralisés encore davantage. Les services financiers se caractérisent par un niveau modeste d'engagements de type AGCS+ dans le cadre des ACR. Le transport est le domaine où les engagements sont les plus faibles au titre de l'AGCS compte tenu de la sensibilité du secteur, mais qui bénéficie des engagements de type AGCS+ les plus importants dans le cadre des ACR.

57. La réforme de la réglementation et la concurrence sont les éléments moteurs de la récente libéralisation du commerce des services. Il y a un lien essentiel entre libéralisation du commerce et réglementation parce que la décision d'ouvrir le marché intérieur des services à la concurrence internationale, en déterminant dans quelle mesure et comment, est une décision d'ordre réglementaire. L'harmonisation et la reconnaissance mutuelle en matière réglementaire pourraient aider à éliminer les obstacles liés à la disparité des normes techniques, en particulier pour le transport et les finances et les services professionnels connexes. L'harmonisation des réglementations pourrait se faire plus facilement dans un contexte régional. La coopération Sud-Sud pourrait jouer un rôle complémentaire, en contribuant directement à la création d'économies d'échelle et au développement des capacités productives.

58. Certaines mesures de réglementation à l'intérieur des frontières dans le cadre d'ACR Nord-Sud risquent d'avoir un effet dit de «froid réglementaire» si les régulateurs, craignant un conflit potentiel, préféreraient éviter d'introduire ou de modifier des réglementations pour servir des objectifs de politique publique. Des dispositions prévoyant la protection des investisseurs contre une expropriation indirecte et l'examen des décisions en matière réglementaire par des mécanismes judiciaires (dans les différends entre investisseurs et État) pourraient avoir cet effet.

#### **IV. Effets d'entraînement entre le commerce et l'emploi dans les services: une chance mais aussi une source de difficultés pour de nombreux pays en développement**

59. Étant donné l'importance croissante des services dans la production, le commerce et l'emploi, alors qu'on sait peu de choses sur leurs relations mutuelles, il est nécessaire d'accroître la recherche dans ce domaine.

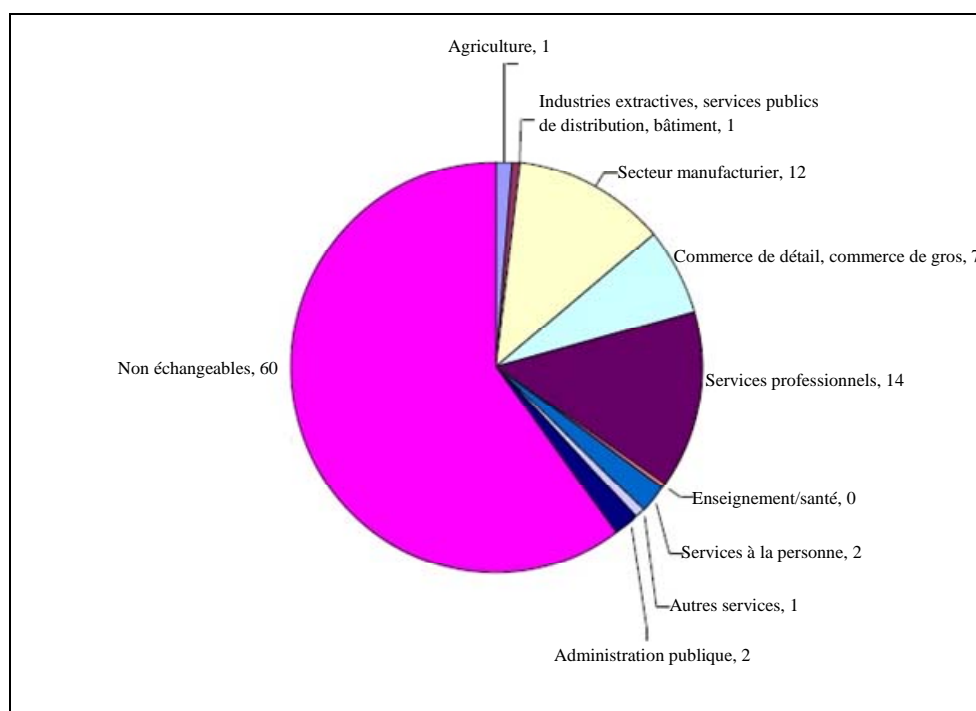
60. Dans les pays à haut revenu, on craint de plus en plus que la délocalisation des services n'entraîne une perte d'emplois, y compris d'emplois bien rémunérés. Cette crainte est alimentée par la prépondérance des emplois dans les services échangeables. Dans une

étude concernant les États-Unis, on a constaté que 40 % de l'emploi total se situaient dans les branches d'activités échangeables (fig. 8). Certains grands secteurs de services, comme les soins de santé et l'administration publique, ont une faible proportion d'emplois des catégories échangeables. Pourtant, étant donné que l'ensemble du secteur des services est plus grand que le secteur manufacturier, un nombre plus élevé d'emplois de services sont exposés au commerce international. En outre, une partie de la production de biens intermédiaires dans les services des branches d'activités non échangeables (par exemple, la programmation informatique dans le secteur bancaire) peut devenir échangeable même si la branche d'activité elle-même ne l'est pas. Les emplois dans les services échangeables comprennent relativement plus de fonctions bien rémunérées pour le personnel ayant fait des études poussées que les activités non échangeables.

Figure 8

### Proportion d'emplois des branches d'activité échangeables

(En pourcentage)



Source: Jensen J. B. et Kletzer L. G. (2006). Tradable services: Understanding the scope and impact of services outsourcing. Document de travail n° 05-9. Institute for International Economics.

61. La recherche, fondée sur le principe que les tâches qui peuvent être délocalisées sont souvent complémentaires de celles qui ne le peuvent pas, et que par conséquent elles ne peuvent pas être délocalisées aussi facilement qu'on le pensait à l'origine, a constaté que dans les grandes économies entre 20 et 29 % de tous les emplois pourraient théoriquement être délocalisés<sup>11</sup>. Une bonne part des emplois de services est exportable, contrairement à l'idée que ces emplois sont essentiellement inexportables.

62. Aux États-Unis, on constate que la délocalisation des services a une incidence négative sur l'emploi dans le secteur manufacturier et les services lorsque l'on considère les branches d'activité prises individuellement, mais cet effet disparaît lorsque les branches

<sup>11</sup> Lanz R., Miroudot S. et Nordas H. (2012), Trade in tasks, dans: Lippoldt D. (éd.), *Policy Priorities for International Trade and Jobs*, OCDE, Paris: 237-248.

d'activité sont regroupées en secteurs plus étendus, ce qui veut dire que les travailleurs qui perdent leur emploi dans une branche se déplacent vers un autre secteur en expansion. De même, pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les emplois supprimés par une délocalisation ont des chances d'être compensés par la création de nouveaux emplois<sup>12</sup>.

63. Si l'on tient compte des différents niveaux de compétences, il appert que dans les pays développés la délocalisation des services modifie la composition de l'emploi en faveur de la main-d'œuvre très qualifiée à mesure que les services exigeants en main-d'œuvre peu qualifiée sont exportés vers les pays en développement. Cependant, le personnel instruit et très qualifié peut aussi être exposé à la concurrence de travailleurs instruits et très qualifiés, mais moins bien payés, des pays en développement. Toutefois, compte tenu des ventes de services produits dans les pays développés à des acheteurs de Chine et d'Inde n'ayant pas de lien avec le fournisseur, l'effet net dans les pays développés a des chances d'être positif, quoique modeste. La délocalisation des services semble avoir eu peu d'effet sur le volume de l'emploi dans les pays développés. Les inconvénients de la relocalisation paraissent avoir été compensés essentiellement par des effets indirects positifs sur les travailleurs d'autres secteurs ou possédant un niveau de qualification différent.

64. La délocalisation est une chance pour les pays en développement. En Asie du Sud, la croissance des services a dépassé celle des autres secteurs en 1995 et 2009. Les principales branches d'activité ayant enregistré une croissance notable de l'emploi sont le bâtiment, le tourisme, le commerce de détail, les soins de santé et la délocalisation de la bureautique d'entreprise. On a enregistré aussi depuis 2000 une création d'emplois par rapport à d'autres secteurs et régions, ce qui veut dire que la croissance des services a contribué à la croissance de l'emploi dans les services. Toutefois, cette croissance n'est pas proportionnelle à celle de la production car l'élasticité de l'emploi est assez faible dans la région. Il ressort des recherches de la CNUCED que le lien entre la croissance du commerce et la création d'emplois est relativement modeste dans le secteur tertiaire par rapport aux secteurs agricole et industriel<sup>13</sup>.

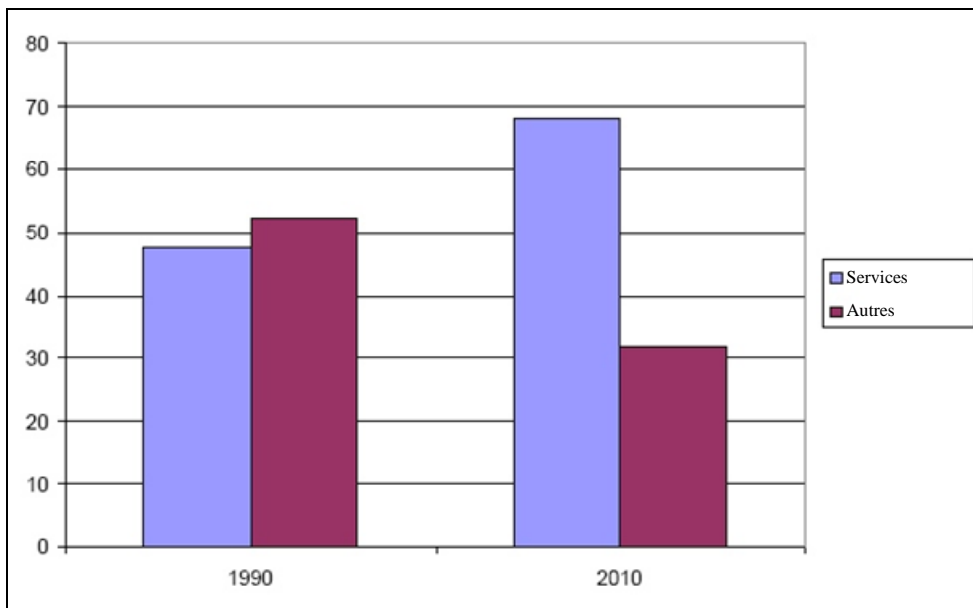
65. La création d'emplois de services issus de l'IED est elle aussi plus faible que dans d'autres secteurs. Les statistiques du Japon, de l'Allemagne et des États-Unis révèlent que la part du stock extérieur d'IED dans les services est plus élevée que la part correspondante de l'emploi. Cependant, l'IED est toujours considéré comme créateur d'emplois dans les pays hôtes et l'effet de création augmente avec le développement des services orientés vers l'exportation. L'IED dans les services a augmenté de façon disproportionnée ces dernières décennies (fig. 9), et il représente une grosse part du commerce des services. Les entrées d'IED dans les pays en développement représentent 37 % de l'apport mondial d'IED dans les services (2008-2010), contre 19 % en 1990-1992. En outre, les effets indirects, grâce aux services de haute qualité des entreprises multinationales, et les effets positifs qui en résultent dans les pays hôtes pour l'emploi dans les branches d'activité en amont, contribuent à la création d'emplois. Dee *et al.*<sup>14</sup> montrent qu'une libéralisation de 50 % de l'investissement dans les services pourrait entraîner une création d'emplois allant jusqu'à 1,4 % dans les pays appliquant des mesures restrictives pour la main-d'œuvre qualifiée et 1,2 % pour la main-d'œuvre non qualifiée.

<sup>12</sup> Amiti M. et Wei S-J (2009), Service offshoring, productivity and employment: Evidence from the United States, *The World Economy*, 32(2):203-220; Amiti M. et Wei S-J (2005), Fear of services outsourcing: Is it justified?, *Economic Policy*, avril: 308-347.

<sup>13</sup> CNUCED (2013, à paraître), Trade in services and employment, Genève.

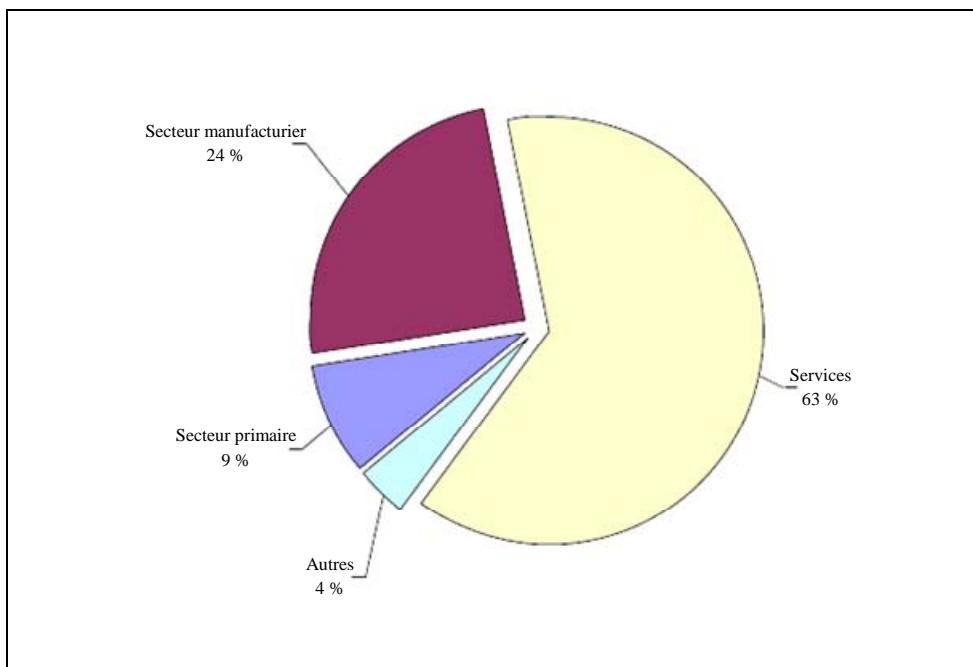
<sup>14</sup> Dee P. Francois J., Manchin M., Norberg H., Nordås H. K. et van Tongeren F. (2011), The impact of trade liberalization on jobs and growth: Technical note, Trade Policy Working Papers No. 107, OCDE.

Figure 9  
**Part du stock extérieur d'IED dans les services en 1990 et 2010**  
 (En pourcentage)



Source: CNUCED (2012). Rapport sur l'investissement dans le monde, tableaux de l'annexe de la base de données. Voir <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/World%20Investment%20Report/Annex-Tables.aspx> (consulté le 28 décembre 2012).

Figure 10  
**Répartition des entrées d'IED dans le monde, par secteur, 2008-2010**



Source: CNUCED (2012). Rapport sur l'investissement dans le monde, tableaux de l'annexe de la base de données. Voir <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/World%20Investment%20Report/Annex-Tables.aspx> (consulté le 28 décembre 2012).

66. D'après l'information disponible, l'Inde est le premier bénéficiaire net de la délocalisation. En 2007, la délocalisation de services et d'opérations informatisés a représenté 553 000 emplois et l'exportation de logiciels a donné du travail à 270 000 personnes. Bien qu'il s'agisse d'emplois très bien payés, l'effectif est relativement petit par rapport à la masse croissante de la main-d'œuvre en Inde. Des craintes ont été soulevées concernant la concentration géographique, la minceur des liens avec le reste de l'économie et la faiblesse de l'innovation. De même, au Pérou, les répercussions sur l'emploi de l'exportation de services d'ingénierie, consultatifs, logistiques et informatisés devraient être concentrées à Lima et intéresser surtout les travailleurs qualifiés, avec peu d'avantages indirects pour l'ensemble de l'économie.

67. Au Nicaragua, on pourrait enregistrer des retombées appréciables sur l'emploi et des effets positifs indirects pour l'ensemble de l'économie dans les télécommunications, les finances, le transport routier et le tourisme. La délocalisation des opérations administratives des entreprises a été définie comme un secteur clef pour les emplois très qualifiés et les exportations en Ouganda. Plusieurs pays en développement ont enregistré des succès dans l'expansion des centres de services, y compris des centrales d'appel téléphonique.

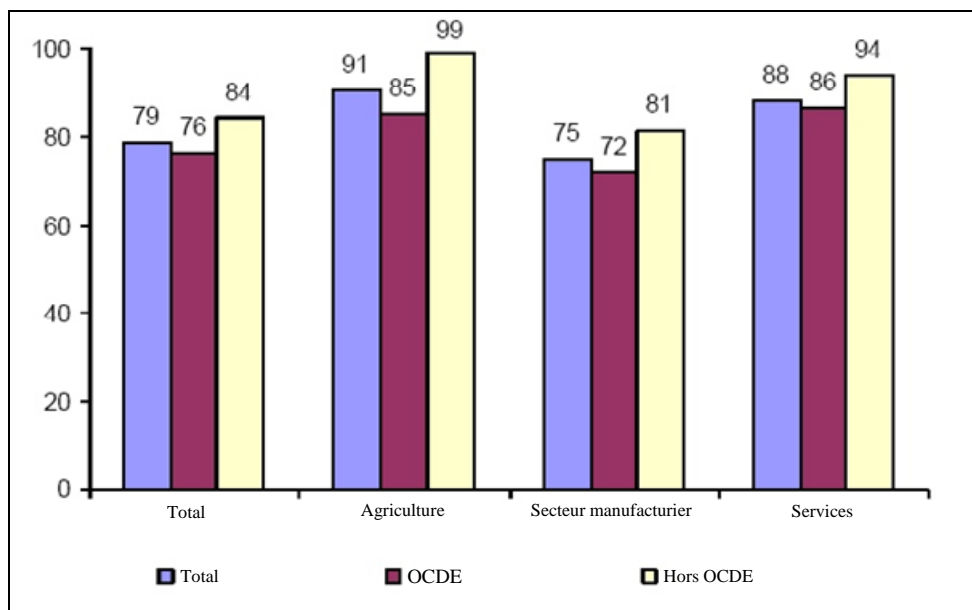
68. La libéralisation du secteur de la distribution pourrait avoir des effets néfastes pour l'emploi et la pauvreté. En Ouganda, ce secteur absorbait 10 % de la main-d'œuvre, composée principalement de travailleurs peu qualifiés. La libéralisation pourrait aboutir à évincer le petit commerce, avec un risque de conséquences sociales graves.

69. Les progrès de la délocalisation et la forte échangeabilité des tâches et des emplois de services donnent aux pays en développement des possibilités de création d'emplois productifs. Les emplois de services sont souvent mieux payés, et la croissance de la productivité et de l'efficacité des services aura une incidence favorable sur l'emploi dans d'autres secteurs. Étant donné les effets d'échelle et les effets indirects, on n'a guère de raison de croire que les emplois créés dans les pays en développement seraient perdus dans les pays dont les entreprises délocalisent. Néanmoins, il existe des problèmes multiples. Le déficit de qualifications, la médiocrité de l'infrastructure et la présence d'obstacles puissants à l'importation empêchent beaucoup de pays en développement de profiter du commerce des services et de la délocalisation. En effet, le niveau d'études et les connaissances linguistiques exigés sont élevés, de sorte que seule une petite proportion de jeunes professionnels qualifiés sont disponibles pour les sociétés orientées vers l'exportation qui délocalisent des services.

### **Le lien entre le commerce des produits à valeur ajoutée et l'emploi dans les services**

70. Les chiffres bruts d'exportation ne représentent pas une valeur ajoutée car les exportations comprennent beaucoup de biens intermédiaires et de services importés. Le commerce brut n'est donc pas toujours synonyme de possibilités d'emploi.

Figure 11  
**Part de valeur ajoutée locale dans les exportations brutes (2009)**  
 (En pourcentage)



Source: CNUCED, d'après la base de données OMC-OCDE TiVA.

71. La base de données OMC-OCDE TiVA, qui fournit des données sur la teneur des exportations en valeur ajoutée locale, montre que la part moyenne de valeur ajoutée locale des exportations brutes était de 79 % en 2009 (fig. 11), c'est-à-dire que les 21 % restants étaient des produits intermédiaires importés. En moyenne, les pays en développement ajoutent plus de valeur à leurs exportations que les pays développés. Ces derniers sont plus profondément intégrés dans des CVM. Le commerce des CVM est très régionalisé, les principaux centres étant l'Amérique du Nord et l'Europe. En outre, les pays développés fabriquent souvent des produits plus perfectionnés ou plus complexes qui exigent davantage de biens intermédiaires.

72. La part de valeur ajoutée locale est la plus élevée dans l'agriculture et la plus faible dans le secteur manufacturier. Dans les services, 88 % des exportations consistent en valeur ajoutée locale, la proportion étant plus élevée dans les pays en développement que dans les pays développés. On observe une forte proportion d'intrants étrangers dans les principaux sous-secteurs manufacturiers: matériel électrique et optique (33 %), matériel de transport (30 %), machines et appareils (24 %), autres activités manufacturières et recyclage (23 %), car leurs structures de production et de commerce sont relativement dominées par les CVM.

73. La CNUCED<sup>15</sup> analyse le lien entre le commerce brut et l'emploi et entre les exportations à valeur ajoutée et l'emploi dans différents secteurs, dans une étude qui évalue si les exportations de services créent moins d'emplois que le secteur manufacturier.

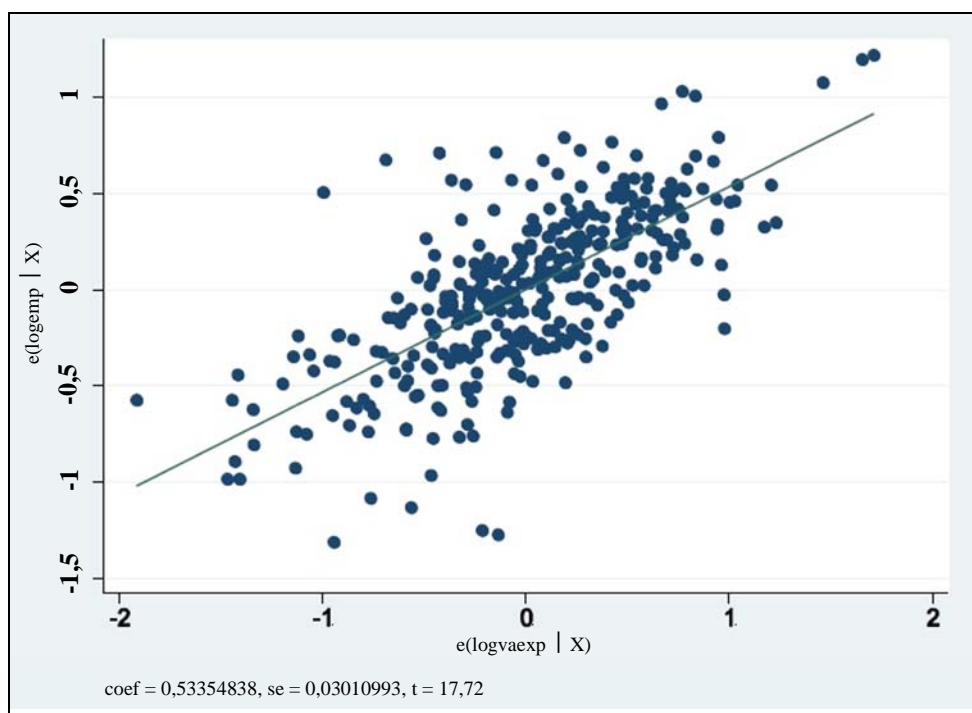
74. L'étude constate que l'emploi et les exportations présentent une corrélation positive et que l'emploi réagit davantage aux variations des exportations de produits à valeur ajoutée qu'à celles des exportations brutes, encore que la différence soit petite. En revanche, dans les principales branches d'activité manufacturière, la différence est notable. Une proportion de 1 % de croissance des exportations s'accompagne d'une croissance de 0,53 % de

<sup>15</sup> CNUCED (2013, à paraître). Les données sur l'emploi sont tirées de la base de données mondiale des entrées-sorties (voir <http://www.wiod.org/>).

l'emploi dans cette branche (fig. 12). Pour les exportations brutes, l'élasticité est inférieure (0,47 %). Ainsi, dans les secteurs qui sont plus étroitement liés aux CVM tels que les principales activités manufacturières, les variations de l'emploi sont plus étroitement associées à des variations des exportations de produits à valeur ajoutée qu'à des variations des exportations brutes, alors que dans les secteurs qui ont moins de liens avec le commerce des chaînes de valeur mondiales il n'y a pas de différence.

Figure 12

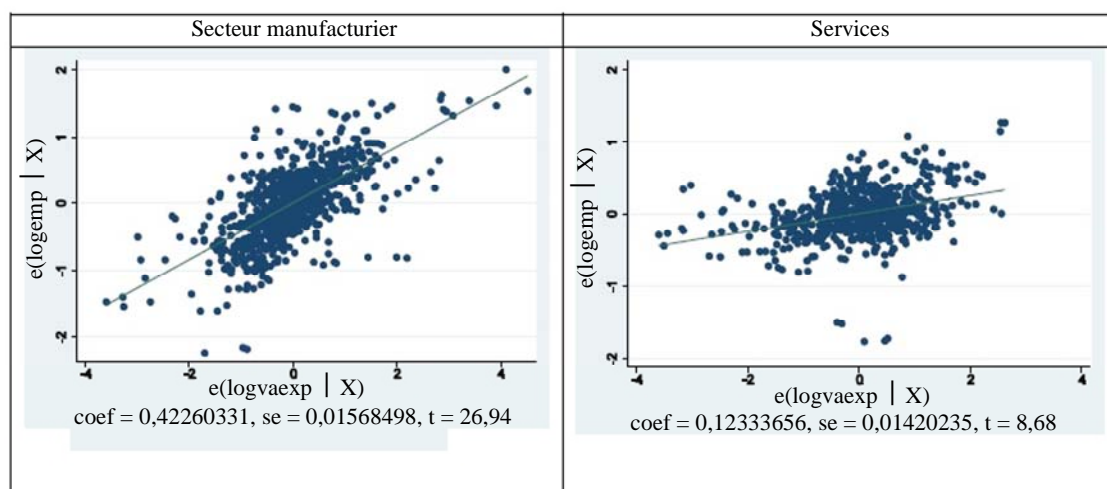
**Emploi et exportations de produits à valeur ajoutée dans les principales branches d'activité manufacturière**



Source: Calculs de la CNUCED.

75. La relation entre l'emploi et les exportations varie sensiblement d'un secteur à l'autre. Dans le secteur manufacturier, une augmentation de 1 % des exportations de produits à valeur ajoutée est associée à une augmentation de 0,42 % de l'emploi (fig. 13). Dans les services, l'élasticité correspondante de l'emploi n'est que de 0,12. Le phénomène tient probablement à une plus faible part du commerce des services. Beaucoup d'activités de services ne font pas l'objet d'un commerce international et par conséquent l'emploi dans les services est plus sensible aux variations locales de la demande qu'à l'évolution des exportations. En outre, les secteurs de services qui figurent le plus dans le commerce international pourraient enregistrer des gains de productivité exceptionnels lorsque les exportations augmentent, de sorte que la création d'emplois demeure limitée. Si l'on fait une correction pour tenir compte de la part beaucoup plus petite des exportations de services par rapport à la production et à l'emploi dans les services, une exportation additionnelle de services peut avoir un effet absolu de création d'emplois plus élevé que dans le secteur manufacturier. En Indonésie, l'effet de création d'emplois d'un volume additionnel fixe d'exportations dans de nombreux secteurs de services à forte intensité de main-d'œuvre est plus marqué que dans la plupart des secteurs manufacturiers, et aussi élevé que dans l'agriculture.

Figure 13  
**Corrélation entre l'emploi et les exportations dans le secteur manufacturier et les services**



Source: Calculs de la CNUCED.

76. L'analyse confirme que le lien entre le commerce de produits bruts et l'emploi est plus faible qu'entre les exportations à valeur ajoutée et l'emploi, principalement dans les secteurs qui présentent les chaînes de valeurs les plus segmentées. Les CVM sont importantes dans quelques secteurs, dont l'automobile et l'électronique. En outre, si l'analyse confirme empiriquement que la création d'emplois dans les services est liée aux exportations moins que dans le secteur manufacturier ou l'agriculture, compte tenu d'une correction pour une plus petite part du commerce des services dans la production et l'emploi, le lien entre les exportations de services et l'emploi peut être aussi élevé, voire plus élevé que dans le secteur manufacturier.

77. Ces résultats peuvent avoir une incidence sur les stratégies de développement. Il importe d'augmenter l'addition de valeur pour créer des emplois. Les stratégies de croissance axées sur l'exportation dans les services créent des emplois et, selon la répartition sectorielle et géographique, elles pourraient contribuer notablement à réduire la pauvreté.

### Le commerce et les femmes

78. Dans les pays en développement, l'emploi féminin a augmenté dans les industries d'exportation à forte intensité de main-d'œuvre. Toutefois, on n'obtiendra une répartition plus équitable des bienfaits du commerce que si les différences entre les sexes dans le travail sont faibles en ce qui concerne les secteurs, les professions et le niveau de qualification.

79. Le tourisme, par exemple, constitue une chance importante pour l'autonomisation des femmes, puisqu'elles y constituent 60 à 70 % de la main-d'œuvre. Contrairement à d'autres secteurs, le tourisme peut fournir des emplois aux femmes, y compris jeunes, sans grande formation. Toutefois, il y a un écart entre les compétences et les possibilités de travail. Les femmes non qualifiées ou semi-qualifiées se trouvent souvent dans les emplois les plus vulnérables et en moyenne elles sont payées 25 % de moins que les hommes possédant des qualifications analogues<sup>16</sup>. La présence d'un effectif suffisant de personnel qualifié est une condition pour pouvoir fournir des services touristiques de qualité.

<sup>16</sup> OIT (2010), *Women in labour markets: Measuring progress and identifying challenges*, Genève.



La présence des femmes dans les études et la formation touristiques leur permettrait d'accéder à des postes plus qualifiés, plus stables et mieux payés.

### **L'emploi dans le secteur informel de l'économie**

80. Dans la théorie traditionnelle, l'économie informelle se développe dans un sens anticyclique pendant les récessions, lorsque les travailleurs sont licenciés dans le secteur structuré. La concurrence accrue subie par les producteurs locaux à la suite de la libéralisation du commerce augmente l'emploi dans le secteur informel, les entreprises mettant à pied les travailleurs du secteur structuré pour réduire leurs coûts. Or, contrairement à cette théorie, une baisse du coût du commerce due à la libéralisation peut pousser les entreprises du secteur informel à se régulariser car elles escomptent en obtenir de meilleurs gains de productivité. Une étude approfondie des ouvrages spécialisés aboutit à la conclusion que les estimations «donnent à penser qu'à court terme, l'ouverture des échanges fait grandir le marché de l'emploi du secteur informel, ce qui oblige les sociétés protégées du secteur structuré à s'adapter et à réaffecter leurs emplois et leurs travailleurs». À plus long terme, les bienfaits d'une intensification des échanges pourraient stimuler la croissance de l'emploi du secteur structuré<sup>17</sup>.

81. L'incidence de la libéralisation commerciale sur l'économie des services informels est fonction du secteur concerné et de la nature du choc causé à l'économie. Si le choc est dans l'ensemble positif, le caractère informel peut s'accroître à plus long terme à mesure que la demande de services non échangeables augmente. On peut aussi s'attendre à une amélioration des rémunérations dans le secteur informel par rapport à celles du secteur structuré. Si le choc global est négatif, les rémunérations relatives vont probablement diminuer.

### **Emplois et commerce verts**

82. Parmi les objectifs de plus en plus fréquents des décideurs figure le soutien à un processus de développement économique et de création d'emplois qui soit respectueux de l'environnement et propice à l'inclusion sociale. Les secteurs de services sont ceux qui enregistrent les plus grands changements dans une économie verte: énergie, recyclage, bâtiment et transport. Le mouvement mondial en faveur d'une économie plus écologique crée déjà des emplois dans ces secteurs et dans la branche manufacturière. Des études sur l'emploi font apparaître un gain net de l'ordre de 0,5 à 2 %<sup>18</sup>.

83. L'avantage qui caractérise ces nouveaux emplois réside dans leur répartition sectorielle et géographique; les gains d'emploi sont considérables dans les zones rurales pauvres des pays en développement et dans les secteurs facilement accessibles aux travailleurs de ces zones. Les possibilités sont élevées dans l'agriculture et dans les services écologiques comme l'écotourisme, la fixation du carbone et les services commerciaux des petits systèmes de production ou de distribution d'énergie renouvelable hors réseau. Certains pays envisagent d'imposer l'obligation d'une certaine teneur en éléments locaux, en tenant compte du coût potentiellement plus élevé des énergies renouvelables, afin de créer des emplois. Les effets nets sur l'emploi ne sont pas très clairs du fait que la teneur en éléments locaux peut aussi réduire l'emploi lorsque la hausse des coûts de production entraîne une baisse de la demande et de la compétitivité.

<sup>17</sup> OIT et OMC (2009), *Globalization and informal jobs in developing countries*, Bacchetta M., Ernst E. et Bustamente J. (éd.), Genève.

<sup>18</sup> OIT (2012c), *Agir en faveur du développement durable: perspectives pour le travail décent et l'inclusion sociale dans une économie verte*, Genève.

### **Mobilité de la main-d'œuvre temporaire**

84. Le mode 4 offre aux pays en développement d'immenses possibilités de participation au commerce des services mais, jusqu'à présent, les services qui ont été libéralisés dans ce mode sont réservés surtout aux catégories professionnelles hautement qualifiées et aux cadres supérieurs des entreprises. Or, la plupart des fournisseurs potentiels de services, dont les femmes, n'entrent pas dans ces catégories. On fait souvent valoir que le mode 4 est inapplicable, notamment pour les prestataires de services les moins qualifiés, parce que les pays d'origine ne peuvent pas garantir le retour de leurs travailleurs expatriés, ce qui finit par créer un problème de migration. Pourtant, l'expérience tirée de certains accords commerciaux régionaux Nord-Sud montre qu'on peut mettre en place des mesures visant à garantir que le séjour des travailleurs à l'étranger soit temporaire, qu'il s'agisse d'encouragements positifs ou de mesures dissuasives.

85. La non-reconnaissance de leurs qualifications professionnelles et universitaires demeure un gros obstacle pour les prestataires de services des pays en développement. Le problème pourrait être traité par des accords bilatéraux ou multilatéraux de reconnaissance mutuelle. Les professions dont l'exportation pourrait présenter un intérêt pour les pays en développement (services de santé ou travail social) appartiennent dans la plupart des pays à la catégorie des professions «agrées» ou «réglementées» où la reconnaissance mutuelle des qualifications revêt une importance particulière, mais la participation des pays en développement aux accords de reconnaissance mutuelle est limitée. Pour pouvoir tirer plus d'avantages du commerce des services en mode 4, notamment pour les femmes, il est nécessaire d'améliorer le dialogue multilatéral et le partage des bonnes pratiques.

## **V. Conclusion: politiques commerciales de soutien et mesures complémentaires**

86. La relation entre le commerce, l'emploi et la réduction de la pauvreté est une relation complexe car ces éléments sont liés de différentes façons. Certains pays en développement ont réussi à créer des emplois et à réduire la pauvreté en ouvrant leur économie aux marchés mondiaux.

87. Les services sont apparus comme un contribuant majeur au PIB, au commerce et à l'emploi, et ils représentent un apport croissant de valeur ajoutée au commerce mondial. Des services efficaces et compétitifs contribuent notablement à la compétitivité de toute une économie et à la croissance car les services fournissent des intrants indispensables à toutes les activités économiques, notamment aux activités manufacturières.

88. Le commerce des services offre des possibilités de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté, mais les effets de ce commerce sur l'emploi sont mal connus. L'échangeabilité des services augmente. Plusieurs pays en développement ont fait des gains non négligeables en exploitant des franges émergentes de leur avantage comparatif, notamment des services aux entreprises modernes et exportables, tandis que beaucoup d'autres n'ont pas encore acquis la capacité critique qui leur permettrait de le faire. Le renforcement du lien entre le commerce des services et l'emploi constitue un défi majeur pour le développement.

89. À l'échelon national, le renforcement des capacités productives et de la compétitivité des exportations exige une stratégie globale, intégrée et cohérente. Il est absolument indispensable de disposer de cadres réglementaires et institutionnels adaptés aux conditions locales. Le développement des compétences, y compris dans la main-d'œuvre actuelle du secteur des services, est important pour la croissance de l'emploi et les changements de structure. Il importe aussi d'attirer des investissements dans

l'infrastructure, notamment dans les TIC. L'amélioration et l'application effective de la législation du travail, le soutien à la création d'entreprises et la mise en place d'une protection sociale élémentaire pour tous sont de nature à faciliter le passage de l'économie informelle à l'économie structurée. Des politiques de parité entre les sexes comprenant par exemple des services d'enseignement et de garde d'enfants pourraient accroître la participation des femmes aux services et améliorer la qualité des emplois. De plus en plus, les pays misent sur les services afin de promouvoir le passage à l'économie verte et de créer des emplois écologiques.

90. À l'échelle internationale, des efforts et une coopération sont nécessaires pour promouvoir le commerce des services axé sur le développement. Il est absolument fondamental de définir un contenu, une vitesse et une chronologie appropriés pour le processus de libéralisation, et de coordonner ce processus avec les politiques et réglementations nationales, afin de créer un environnement propice au renforcement des capacités productives compétitives de la nation et de créer des emplois. Il importe d'améliorer l'accès aux marchés et les mesures de coopération, par exemple dans le domaine de la réglementation, afin de créer un climat de facilitation plus propice, notamment dans les domaines où l'exportation présente un intérêt pour les pays en développement comme le mouvement temporaire des personnes physiques, et de promouvoir la mise en place d'infrastructures et de réseaux communs, l'innovation et une plus grande valeur ajoutée dans les chaînes de valeur des services.

---